

FICHE DE MÉTADONNÉE

Nom usuel	SECTEURS D'EXPLOITATION DE LA GEOTHERMIE
Classe	GOL_EXPLOITATION_GEOTHERMIE (ID: 6883)
Thème(s) ISO	Géologie, sols, dangers naturels
Type de données	Polygone

Description	<p>La carte des secteurs d'exploitation de la géothermie du canton est une carte indicative sur les possibilités d'exploitation de la géothermie de faible profondeur sur le territoire.</p> <p>Elle permet d'identifier les secteurs propices à l'exploitation de la géothermie sur les nappes d'eau souterraine principales (système ouvert), les secteurs propices à l'exploitation de la géothermie via des sondes géothermiques verticales (système fermé), les secteurs d'interdiction de géothermie et finalement les secteurs où une demande de renseignement serait nécessaire.</p> <p>Cette nouvelle carte se base d'une part sur la carte hydrogéologique du canton avec les délimitations des nappes d'eau souterraine principales (présence confirmée et supposée) et d'autre part sur les secteurs d'interdiction et de demande de renseignement déjà défini dans la carte d'autorisation des sondes géothermiques (GOL_AUTORISATION_SONDES).</p> <p>Cette carte permet une représentation simplifiée sur les possibilités d'exploitation de la géothermie sur le canton.</p> <p>Ce document ne peut prétendre à une délimitation exacte et résume l'état des connaissances à la date de mise à jour.</p>
Aperçu	

Partenaire	DT - Département du territoire
Responsable	Service de géologie, sols et déchets
Contact	Laurent Galeazzi
Téléphone	+4122 546 70 43

Email laurent.galeazzi@etat.ge.ch
Site internet <https://www.ge.ch/dossier/gestion-durable-ressources-du-sous-sol>

Format disponible CSV, GDB, GML, KML, SHP
Mode de distribution Accessible en consultation et en extraction pour libre utilisation (Open Data)
Restrictions d'utilisation -

Date de mise à jour 01.11.2023
Fréquence de mise à jour Quotidienne

Méthode d'acquisition Digitalisation
Précision Variable
Echelle d'affichage 2500 à 25000

ATTRIBUTS

Nom	Type	Taille	Description	Origine
OBJECTID	OID	4	Champ automatique avec l'identifiant de la base de chaque objet (Attention, ne pas l'utiliser comme identifiant unique permanent)	
SECTEUR	SmallInteger	50	Potentiel d'exploitation de la géothermie de faible profondeur pour le secteur concerné : - exploitation de la géothermie sur nappe (système ouvert) - exploitation de la géothermie via des sondes géothermiques verticales (système fermé) - interdiction de la géothermie - demande de renseignement nécessaire	
SHAPE	Geometry	4	Champ binaire automatique contenant la géométrie des objets	
SHAPE.AREA	Double	0	Champ automatique donnant la surface de chaque polygone en m2	
SHAPE.LEN	Double	0	Champ automatique donnant la longueur de chaque objet en m	

SERVICES EN LIGNE

Type	Adresse
Esri ArcGIS Rest	https://vector.sitg.ge.ch/arcgis/rest/services/Hosted/GOL_EXPLOITATION_GEOTHERMIE/FeatureServer
WFS	https://app2.ge.ch/tergeoservices/services/Hosted/GOL_EXPLOITATION_GEOTHERMIE/MapServer/WFSServer

Référence spatiale GCS_CH1903+
Etendue 1135578
2485431 2512974
1109645

Aspects légaux

Recueil systématique du droit fédéral (lien générique)
<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/droit-federal/recueil-officiel.html>

Loi fédérale du 24 janvier 1991 sur la protection des eaux (LEaux) RS 814.20

Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux) RS 814.201

Directives pour l'exploitation de la chaleur au moyen des sondes géothermiques (OFEFP)

http://ge.ch/sitg/geodata/SITG/CATALOGUE/INFORMATIONS_COMPLEMENTAIRES/DIRECTIVES_GEOTHERMIE.pdf

Recueil systématique genevois (RSG)

<http://www.ge.ch/legislation/>

Loi sur les eaux (LEaux-GE) L 2 05 - Art. 9

Règlement d'exécution de la loi sur les eaux L 2 05.03

Règlement sur l'utilisation des eaux superficielles et souterraines (RUESS) L 2 05.04 - Art. 3

Loi sur les constructions et les installations diverses (LCI) L 5 05 - Art. 2

Règlement d'application de la loi sur les constructions et les installations diverses (RCI) L 5 05.01 - Art. 36a

Loi sur les constructions et les installations diverses (LCI) L 5 05 - Art. 2

Règlement d'application de la loi sur les constructions et les installations diverses (RCI) L 5 05.01 - Art. 36a

Informations complémentaires

<https://www.ge.ch/dossier/gestion-durable-ressources-du-sous-sol>

Date de mise à jour de la métadonnée : 01.11.2023